

i) Des orateurs ont souligné le déficit politique de la Francophonie à l'heure des grands défis, notamment celui du maintien de la paix. Sur cette base, ils recommandent la promotion d'une synergie avec les organisations interafricaines autour des questions de prévention des conflits. La démarche de la Francophonie doit toutefois éviter les redondances et à ce titre, la création d'un mécanisme similaire à celui de l'OUA est inopportune. Il est souhaitable, en appui sur les services compétents de l'Agence de coopération, qu'elle se dote d'un véritable tableau de bord, instrument spécifique d'analyses et de prévention des conflits en Afrique. Cette initiative peut prendre la forme d'un observatoire, comme cela a déjà été évoqué à la veille du sommet de Maurice.

j) D'autres propositions sur ce sujet ont été soumises à la réflexion compte tenu de l'insuffisance des initiatives de la Francophonie par rapport aux exigences de l'Afrique. La Francophonie devrait se doter de nouveaux moyens institutionnels. Un comité ministériel restreint pourrait, à ce titre, appuyer des initiatives et assurer l'impulsion politique. L'AIFLF pourrait également faire intervenir plus fréquemment des parlementaires. Enfin, des exigences de flexibilité, de mobilité et de rapidité devraient conduire à donner un corps et une âme aux instruments de la Francophonie, à travers un instrument qui pourrait être appelé «facilité pour la paix».

k) Des initiatives encore plus opérationnelles pourraient être mises de l'avant : revoir les dépenses militaires de façon à réallouer ces ressources au développement; effectuer le déminage de l'espace francophone et contrôler la circulation anarchique des armes.